



**Madame Marylise LEBRANCHU**  
**Ministre de la réforme de l'état, de la**  
**décentralisation et de la fonction publique**  
80, rue de Lille  
75007 Paris

Marseille, le 30 Juillet 2012

**OBJET :** Travailleurs sociaux et Médico-sociaux :  
Cadre d'emploi et missions dans les Bouches du Rhône.

Madame La Ministre,

Suite à notre entrevue lors de la table ronde du 26 Juillet à la Préfecture des Bouches du Rhône, nous vous transmettons quelques éléments que vous avez souhaités obtenir concernant nos revendications pour les agents des missions de l'Action Sociale des Bouches du Rhône.

**Concernant la refonte des cadres d'emplois de la filière médico-sociale :**

La principale difficulté tient à la non reconnaissance en France des professions sociales au niveau licence (BAC + 3) contrairement aux directives européennes sur l'homologation des diplômes supérieurs (MLD). Le niveau d'études ne cesse de progresser avec toujours plus d'exigences envers les étudiants et professionnels. Ce niveau de qualification est accordé dans la très grande majorité des pays européens aux formations en travail social.

De ce refus de prise en compte du niveau licence résulte la non-reconnaissance de ces métiers, de leurs responsabilités dans les grilles de rémunérations des Fonctions Publiques.

Alors que logiquement métiers devraient être requalifiés en catégorie A avec des grilles revalorisées, la position de blocage sur la reconnaissance des diplômes au moment de négocier la refonte des grilles de catégories B dans la FPT engendre paradoxalement une déqualification inacceptable pour les professionnels de ces secteurs.

Le projet de refonte du gouvernement Fillon visait à intégrer les assistantes sociales, éducateurs spécialisés et éducateurs de jeunes enfants dans des grilles identiques à ceux d'autres cadres d'emplois ayant un niveau de qualification moindre (rédacteurs, techniciens etc..) et sans tenir compte des responsabilités et des spécificités des missions exercées par ces professionnels.

Pour exemple notre collectivité compte, de par ses missions obligatoires, de nombreux professionnels concernés à la Direction Générale des Affaires Sociales du Conseil Général des Bouches du Rhône, dans différents services médico-sociaux (MDS, services sociaux spécialisés, PMI, PAPH et Insertion.....) et vous ne pouvez pas ignorer les conséquences d'une telle situation de blocage.

La situation sociale due à la crise nécessite plus que jamais un fort investissement de tous les travailleurs sociaux auprès des populations qu'ils soutiennent.

Tout ceci amplifie un sentiment généralisé d'injustice, de mépris et de découragement chez tous les professionnels concernés.

Une mobilisation nationale de ces personnels a permis la suspension de ce dossier. Cependant les personnels sont toujours en attente d'une prise en compte de leurs revendications. La FSU espère que ses revendications seront prises en compte par votre gouvernement.

### **Concernant l'exercice des missions dans les Bouches du Rhône :**

De notre point de vue la politique sociale est sacrifiée à une vision comptable et gestionnaire. Elle fait ses premières victimes dans le cadre de la protection de l'enfance. Les droits fondamentaux des enfants pris en charge ne sont plus respectés et des attaques bien plus graves sur la sécurité du devenir de l'enfant se font jour au sein du département des Bouches du Rhône.

Depuis février 2009, les personnels de la DGAS (Direction Générale Adjointe de la Solidarité) du Conseil Général 13 dénoncent avec leurs syndicats en intersyndicale FSU-CGT de graves dysfonctionnements dus à un effondrement des moyens mis à disposition des missions obligatoires de protection de l'enfance comme des adultes vulnérables. Ils n'ont de cesse de dénoncer les conséquences humaines du désengagement de l'Etat et en conséquence des choix politiques opérés par la majorité départementale.

Les services sociaux du CG 13 se retrouvent bien souvent seuls sur les territoires assumant l'accueil et la prise en charge des publics les plus en difficulté face au désengagement sur le terrain des services tels que :

La Caisse d'Allocations Familiales  
La Protection Judiciaire de la Jeunesse  
La Sécurité Sociale  
Les Centres Communaux d'Actions Sociales

### **Les personnels de l'Action Sociale revendiquent principalement :**

- de réaffirmer des bases communes d'intervention garantissant un service public égalitaire ;
- de défendre la spécificité des professions, des fonctions, des diplômes et des cadres d'emploi ;
- d'exiger le remplacement de tous les postes vacants ;
- Enfin de combattre et éliminer un management particulièrement pathogène par endroit mais aussi contreproductif et démotivant mis en place depuis la réorganisation de la DGAS au Conseil Général 13.

Ces revendications forment les axes de notre plateforme départementale dont la légitimité s'impose aujourd'hui à tous les niveaux de l'administration départementale.

Nous rappelons d'ailleurs que les personnels de la DGAS accompagnés de leurs organisations syndicales FSU et CGT ont enregistré des victoires et des résultats concrets :

- la création de 15 postes d'auxiliaires à durée déterminée (un an) d'assistants socio-éducatifs au budget primitif du 29 avril 2011 ; l'ouverture d'un travail de réévaluation des taux de précarité des territoires ayant une influence directe sur notre régime indemnitaire...

Aujourd'hui outre le manque de personnel, l'attaque faite à nos qualifications, la perte de sens dans la mise en œuvre de nos missions, l'absence de procédures ou de définitions communes d'intervention malmènent le personnel et met en danger la qualité et la continuité de notre service public social départemental.

### **Maison Départementale de la Solidarité de Bouès (Marseille 13003)**

Pour être concret nous voulons ici montrer les difficultés que rencontrent les personnels sociaux de la Maison Départementale de la Solidarité de Boues située au cœur des quartiers identifiés comme les plus précaires de France et de Marseille voire d'Europe.

Cette MDS assume depuis de nombreuses années la mise en place des missions obligatoires du Département des Bouches du Rhône, dans des conditions d'abandon qui aujourd'hui ne permettent plus à cette équipe de poursuivre son travail sans un impact certain sur la santé des agents et la qualité du service rendu à la population du secteur.

En effet les fonctionnaires territoriaux de la MDS de Bouès vivent depuis des années une pénurie permanente de personnel sur un territoire de 44 000 habitants recensés et dont plus de la moitié fréquente le Service Social Départemental de façon régulière.

Par ailleurs la situation géographique de la MDS de même que le large champ de nos missions place ce service en première ligne face à la détresse de la population et comme son seul interlocuteur.

A ce jour, les équipes administratives, sociales et médico-sociales constatent le manque de 4 assistants socio-éducatifs, d'un rédacteur depuis plus d'un an, et de 2 postes de psychologues.

Les agents à bout de souffle n'ont d'autre solution que de demander leur mobilité. Cette équipe est toujours déterminée à défendre le maintien du service public dans ce quartier. Le personnel et leurs organisations syndicales n'acceptent plus cette situation de maltraitance institutionnelle.

Cette situation, tous les jours, plus préjudiciable au service rendu aux usagers s'accompagne de conditions de travail inacceptables. A cela se rajoute des atteintes faites aux véhicules personnels des agents, les agressions multiples subies du fait de la colère compréhensible d'une population en grande difficulté.

Ce personnel, qui avec un grand sens du service public, poursuit l'intégralité des missions du service social et médico-social malgré le contexte décrit, attend aujourd'hui des réponses et solutions de la collectivité mais aussi du gouvernement à la hauteur de l'engagement dont il fait preuve au quotidien.

Nous voulions vous donner cet exemple pour illustrer nos propos lors de la table ronde du 26 Juillet à la Préfecture des Bouches du Rhône afin que soient accélérés les recrutements et de reconsidérer le salaire de ces travailleurs sociaux dont le territoire ne fait que se paupériser, les situations se dégrader et le taux de précarité littéralement exploser.

Avec ce courrier nous espérons avoir pu vous éclairer sur les difficultés que nous avons exposées lors de cette entrevue. Nous espérons avoir une réponse à la hauteur des attentes pour les personnels en première ligne face à la crise sociale et financière que connaît notre pays. Les travailleurs sociaux jouent le rôle au combien difficile « *d'amortisseur* ». Il convient que leurs carrières, le niveau de leur salaire et la reconnaissance de leurs missions soient à la hauteur des enjeux pour maintenir la cohésion sociale de notre pays.

Dans l'attente d'une réponse et espérant avoir été précis, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Pour la FSU  
Bruno BIDEZ**